

Sites grenoblois

L'équipe CFTC s'engage : nos propositions

- Valoriser la France comme zone d'investissements pour le développement des emplois et des compétences
- Se mobiliser pour développer les investissements dans les usines et les nouveaux projets dans les Business Units
- Accompagner le déploiement de l'IA pour faire émerger de nouveaux emplois et pour améliorer et enrichir les emplois existants
- Proposer des
 rémunérations attractives
 plus en lien avec les
 performances réelles
 de l'entreprise
- Revaloriser le maximum d'intéressement à 12 % du salaire annuel brut (au lieu de 10 %)
- Augmenter l'abondement du PEG à 2 200 €, avec 200 % sur les 500 premiers € versés
- Réformer les critères du STIP, voire l'intégrer dans le salaire de base pour les salariés qui le souhaitent
- Reconnaître et prendre en compte l'expertise et l'expérience dans la classification des emplois

- Concrétiser
 les engagements sociétaux
 et environnementaux
 pour les salariés
 de Schneider Electric
- Proposer aux salariés un "Congé respiration" extra légal pour effectuer une activité d'intérêt général tout en étant partiellement rémunéré
- Lutter contre l'épuisement professionnel par l'adaptation des modulations horaires selon la situation des salariés (âge, santé, pénibilité, situation d'aidance...)
- Créer une "caisse d'aide aux aidants" alimentée par les CP et les RTT non pris par les salariés
- Déployer un accompagnement familial de qualité pour tous les salariés étrangers sous contrat local (fiscalité, scolarité, santé....)
- Aider le rachat de trimestres pour la retraite avec des mécanismes subventionnés par l'entreprise
- Augmenter le forfait mobilité douce (150 € versus 40 €) et diversifier son usage
- Inciter la Direction à réaliser des études approfondies des impacts environnementaux de tous les projets de transformation de l'entreprise

4 Aider les salariés dans leurs dépenses contraintes

- Renégocier le système actuel de participation employeur aux repas pris à la cantine, pour revenir à 50 %, comme pour les Tickets Resto
- Faire prendre en charge, dans la note de frais, la garde d'enfants d'un parent isolé en déplacement professionnel
- Revaloriser les indemnités de télétravail à 3,25 € (plafond URSSAF) au lieu de 2 €
- Revoir le processus
 des Entretiens Annuels
 de Performance
 et de la trust line
- Proposer une solution de recours ou de médiation en cas de désaccord avec le manager
- Réduire l'impact de la partie comportementale qui dégrade la notation globale car trop subjective et parfois à charge. Mieux valoriser les réussites collectives dans l'Entretien Annuel de Performance
- Améliorer le processus de la trust line en intégrant des représentants du personnel pour garantir plus d'équité dans les décisions

Les ASC du CSE de Grenoble

Vacances, loisirs & culture

- Supprimer progressivement les limites du nombre de séjours par famille et de transport par personne dans le respect de l'équilibre budgétaire du CSE
- Proposer des séjours "tout compris"
 à prix abordables
- Rendre éligible la **formule itinérance** à tous les modes d'hébergements
- Augmenter la part de la subvention par enfant
- Négocier des tarifs pour les salariés Schneider Electric auprès des commerçants locaux
- Poursuivre l'animation des bibliothèques grâce au partenariat avec l'association locale BIM
- Continuer à redistribuer les réserves sous la forme de chèques vacances



Pour porter ces actions, votre vote est essentiel







